

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ
DATE D'ÉMISSION : 01/03/2022 - 08:58

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Sens

Correspondant : Mme Marie-Louise FORT, Maire, 100, rue de la République - CS 70809, 89108 Sens cédex, tél. : 03 86 95 67 00, courriel : Marchespublics@grand-senonais.fr, adresse internet : <https://www.ville-sens.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr/>

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : PRESTATIONS D'IMPRESSION DES MAGAZINES MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES - ANNEE 2022

Catégorie de services : 27

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 79810000

Lieu d'exécution et de livraison : Ville de Sens, 89100 Sens

Code NUTS : FRC14

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

Type de procédure : Procédure adaptée

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

- Pas d'enchère électronique

Attributions du marché

Résultat du marché :

Attribué à un titulaire / organisme

intitulé du marché : PRESTATIONS D'IMPRESSION DES MAGAZINES MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES ANNEE 2022

date d'attribution : 22 février 2022

Titulaire du marché ou du lot : CHEVILLON IMPRIMEUR, 26 boulevard Kennedy, 89100 SENS

Montant du marché ou niveau des offres :

Montant minimum annuel : 20000 Montant maximum annuel : 65000 euros (Euros)
pas de sous traitance

Autres informations : Détails d'introduction des recours : Recours contractuel devant le tribunal administratif compétent par

application de l'article L.551-13 et suivants du code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

Le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application télerecours citoyens accessibles par le site internet www.telerecours.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon, 22 rue d'Assas B.P. 61616, 21016 Dijon, tél. : 03 80 73 91 00, courriel : Grefte.ta-dijon@juradm.fr, adresse internet : <http://www.dijon.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Dijon, 22 rue d'Assas B.P. 61616, 21016 Dijon, tél. : 03 80 73 91 00, courriel : Grefte.ta-dijon@juradm.fr, adresse internet : <http://www.dijon.tribunal-administratif.fr>

Date d'envoi à la publication : 01 mars 2022

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3842390**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Marchés Online Publication intégrale

Département : 89 - Yonne

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

-

Adresse d'expédition :

-